

ON S'ABONNE... Cahors, bureau du Journal... chez A. LAYTOU, imprimeur... PRIX DE L'ABONNEMENT: LOT, AVEYRON, CANTAL, CORREZE, DORDOGNE, LOT-ET-GARONNE, TARN-ET-GARONNE: Un an... 16 fr. Six mois... 9 fr. Trois mois... 5 fr. AUTRES DÉPARTEMENTS: Un an, 20 fr.; Six mois, 11 fr. L'abonnement part du 1er ou du 16

JOURNAL

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE

PARAISANT LES MARDIS

Le JOURNAL DU LOT est désigné pour la publication des Annonces Ann.



Les Lettres ou paquets non payés sont rigoureusement refusés. Cahors, imp. de A. LAYTOU, rue de la Mairie, 6.

CALENDRIER DU LOT.

Table with columns: DATE, JOURS, FÊTE, FOIRES, LUNAISONS. Rows include: 5 Jeudi, s. Eusebe, Frayssinet; 6 Vendr, se Colette, St-Martin-de-Vers; 7 Samedi, s. Thomas d'A, Gourdon.

L'abonné pour un an au Journal du Lot a droit à une insertion de 30 lignes d'annonces ou 15 de réclames. Pour six mois, de 12 lignes d'annonces ou 7 de réclames. Cette faveur n'est accordée que pour le département.

M. HAVAS, rue Jean-Jacques-Rousseau, 3, et MM. LAFITE-BULLIER et Co, place de la Bourse, 8, sont seuls chargés, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal du Lot.

L'ABONNEMENT SE PAIE D'AVANCE

Table with columns: DÉPART. LEVÉE DE BOITE, DÉSIGNATION DES COURR. RS., DISTRIBUTION. Rows include: Paris, Bordeaux, Toulouse; Brives (Gourdon); Montauban, Caussade, Toulouse; Castelnau-Montriat; Figeac (Albenque, l'Aveyron); Fumel, Castelfranc, Puy-l'Évêque; Cazals, St-Géry.

L'acceptation du 1er numéro qui suit un abonnement finit est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner.

Cahors, 28 Février 1863

BULLETIN

Les nouvelles de Pologne témoignent de l'opiniâtreté avec laquelle la lutte se poursuit. Dispersés d'un côté, les révoltés se montrent ailleurs plus menaçants et plus aguerris. Le mouvement se retrempe, pour ainsi dire, dans le sang versé, et grandit tous les jours.

Une rencontre entre les Polonais et les Russes vient d'avoir lieu le 24, dans les environs de Kutno. Elle n'a pas duré moins de huit heures. A la suite de ce combat acharné, le corps russe, dont le commandant avait été tué, a été forcé de battre en retraite et de se retirer vers la frontière prussienne.

Langiewiez marche à la rencontre des Russes, établis à Siewiez, près de la haute Silésie, et se propose d'occuper le chemin de fer de la frontière occidentale.

Aujourd'hui, dit le Morning-Post, l'insurrection de Pologne est un grand mouvement national.

Le comité national vient d'adresser aux nobles Polonais, réfugiés à l'étranger, un second appel qui les somme de rentrer en Pologne, et de se rallier au mouvement, sous peine d'être déclarés traîtres à la patrie et de voir leurs propriétés confisquées au bénéfice du nouvel état.

Le gouvernement prussien est blâmé de tous côtés pour son intervention dans les affaires de Pologne, intervention qui ne peut qu'augmenter les difficultés de la situation.

Les correspondances de Berlin assurent que l'agitation augmente en Prusse de jour en jour et qu'on attend avec une vive impatience les débats qui vont s'ouvrir à la chambre des députés sur la motion relative à la Pologne.

Le gouvernement autrichien, toujours habile à profiter des fautes de ses adversaires, dit le Constitutionnel, à su se ménager tous les bénéfices de la neutralité dans les événements de la Pologne.

Si l'on croit la Boersenhalle, l'Empereur François-Joseph ne cacherait pas ses sympathies pour la cause polonaise. Il aurait envoyé à Varsovie un haut fonctionnaire, de nationalité polonaise, pour lui faire un rapport particulier sur la situation. Ce fonctionnaire serait de retour à Vienne et aurait communiqué à l'Empereur les renseignements qu'il a recueillis.

Le rapport de la commission parlementaire chargée par la chambre des députés de Turin d'examiner le projet de loi relatif à l'emprunt de 700 millions, vient d'être déposé; il conclut à l'adoption pure et simple du projet du gouvernement.

A Madrid, le conseil des ministres vient de finir. Le maréchal O'Donnell a reçu de la reine carte blanche pour trouver une solution au conflit soulevé par les marins démissionnaires. Les Narvaistes n'ont aucune chance d'arriver au pouvoir. Narvaez reconnaît lui-même qu'il est loin d'inspirer des sympathies à la cour, car il dit à ses amis que son arrivée à Madrid a eu pour cause des affaires non politiques.

Le ministre n'a pas porté à la signature de la reine le décret de dissolution des Cortès. Le cabinet attend; il gagne du temps, pour voir s'il peut arriver à une conciliation avec les dissidents de la marine et de la chambre. Quoique la reine soit disposée à signer le décret, et peut-être même pour cette raison, O'Donnell veut épuiser tous les moyens de conciliation avant de dissoudre les chambres.

Les gouverneurs politiques de province ont été changés, et mandés à Madrid pour recevoir des ordres. Nul ne doute que les chambres soient dissoutes, mais c'est une question de jours.

La Gazette de Madrid annonce que, sur la proposition du Cabinet, Sa Majesté a donné l'ordre aux fonctionnaires de la marine démissionnaires de reprendre leur poste, sans préjudice des résolutions ultérieures.

A. LAYTOU.

Dépêches télégraphiques.

(Agence Havas).

Cracovie, 26 février.

Des détachements d'insurgés se sont montrés à Jablonna et ont jeté l'alarme dans la garnison de Varsovie.

Le suicide de Kurowski est démenti. Ce chef a cédé son commandement à Dombrowski. M. Rochebrune commande toujours le corps des étudiants de l'université de Cracovie.

Breslau, 25 février.

La Gazette de Silésie publie le télégramme suivant: « Kattowitz, 24 février (soir).

« Les derniers avis annoncent un combat près de Kutno qui a duré plus de huit heures. Les russes ont été forcés de reculer. Ils se sont retirés sur la frontière prussienne. »

Londres, 26 février.

Le Morning-Herald dit que l'Angleterre et la France sont d'accord et qu'elles ne feront aucune tentative pour rétablir le royaume de Pologne, mais qu'elles exigeront du Czar l'exécution du traité de Vienne qui garantit la constitution et l'autonomie de la Pologne. L'autriche seconderait les efforts des deux puissances.

Breslau 25 février.

On lit dans la Gazette de Breslau d'aujourd'hui: — Une correspondance de Varsovie, en date du 23, dit: On assure dans les cercles bien informés que la position du marquis Wielopolski est devenue tout chancelante par suite d'un rapport sur la situation actuelle qui a été adressé au Czar par le comte Adelsberg. — Un manifeste du gouverneur révolutionnaire secret de Varsovie, menace de mort tous ceux qui livreraient leurs armes à la police russe.

Berlin, 26 février.

Le bruit court que deux ministres, MM. Eulemberg et Muhler, sont opposés à la convention conclue avec la Russie. On ajoute que M. de Bismark a donné sa démission qui n'a encore été ni refusée ni acceptée.

Berlin, 26 février, 4 h. du soir.

Le bruit de la démission de M. de Bismark est sans fondement.

Madrid, 26 février.

La couronne n'appréciant pas comme le ministère la question de la réforme constitutionnelle, le ministère a donné sa démission. On ignore si elle sera acceptée.

Madrid, 26 février, 9 h. du matin.

La Correspondencia annonce que le général O'Donnell présentera aujourd'hui à 3 heures, la démission du ministère tout entier. Cette mesure aurait pour motif la non signature du décret de dissolution des Chambres.

donné secrètement l'ordre de tenir deux chevaux tout sellés à l'écurie, et de préparer la voiture de voyage pour le cas où l'un d'eux devrait se réfugier promptement en Danemark.

Il s'occupa de tout avec une entière présence d'esprit, fit son testament, nomma son beau-père tuteur de son fils, laissa Engelvik en douaire à Georgina et prit une foule d'autres dispositions de moindre importance, qui prouvaient sa force d'âme et sa prévoyance. La dernière occupation de Lindorm fut d'écrire à Georgina une lettre d'adieu, trop émouvante pour que nous la mettions sous les yeux de nos lecteurs.

A deux heures, il se rendit à la salle à manger comme d'habitude. Il était pâle et silencieux et se trouva seul à table avec Georgina, Kornelli ayant refusé de descendre.

« Prends un verre de vin, mon ami, dit Georgina inquiète en lui présentant un verre de Madère; mais en le portant à ses lèvres, le baron y laissa tomber deux grosses larmes.

— O Dieu, Gustave, qu'y a-t-il? s'écria sa femme en se levant.

Il lui ouvrit ses bras sans mot dire et la serra avec force sur son cœur violemment agité. Leurs larmes se mêlèrent, leurs âmes furent pénétrées en ce moment d'une sainte douleur, amère et douce tout à la

Les craintes exagérées que nous avons signalées avant-hier se sont en grande partie dissipées aujourd'hui. La Bourse, qui avait cédé hier à une sorte de panique nullement justifiée, envisage la situation avec plus de raison et de sang-froid.

Quel était, en effet, l'état des choses au début de l'insurrection? La Pologne avait pour elle les sympathies unanimes de l'Europe libérale, particulièrement de la France, et les puissances auraient très-certainement employé leurs représentations amicales pour arrêter l'effusion du sang, et mettre un terme à ce douloureux conflit. Tout porte à croire que ces démarches bienveillantes auraient suffi auprès d'un souverain qui comprend les grandes choses. Mais plus tard, comme nous l'avons dit, la question changea de face, quand la convention du 8 février la transforma en question européenne. Que se passa-t-il alors? De même que les sympathies pour la Pologne étaient unanimes, la réprobation contre la convention du 8 février fut universelle, et l'entente entre la France, l'Angleterre et l'Autriche, fut certaine avant d'être conclue. C'était là un gage assuré du maintien de la paix. Il devenait évident que la voie était ouverte à la conciliation, et que le droit et la justice devaient triompher par les moyens pacifiques. Voilà ce que l'opinion publique semble comprendre maintenant et ce que nous sommes heureux de constater.

(Constitutionnel).

L. BONIFACE.

On assure, dit la correspondance Bayvet, qu'une note a été adressée par le gouvernement de l'Empereur aux cabinets de St-Petersbourg et de Berlin relativement aux affaires de Pologne. Dans ce document, on insisterait, d'une part, pour la restitution des franchises mentionnées dans les traités de 1815 en faveur des populations de l'ancien royaume, et, de l'autre côté, on exigerait la neutralité complète de la Prusse dans un conflit où elle n'a pas plus le droit d'intervenir que les autres puissances de l'Europe.

Si la France n'a jamais cessé de se montrer sympathique à la Pologne, ce n'est pas une raison pour que nous ne blâmons pas l'exagération du langage de certains journaux qui cherchent beaucoup plus à passionner le débat, qu'à être utiles aux malheureuses populations insurgées. Ce n'est pas en parlant des provinces rhénaues surtout, et en menaçant l'Europe de conquêtes, qu'on parviendra à remédier

fois, car elle leur était commune. Georgina ne fit aucune question; elle voyait son mari souffrir, et elle souffrait avec lui; mais elle était bien loin de soupçonner le sujet de ses tortures.

Après le dîner, Lindorm resta encore une longue heure à prier seul dans sa chambre; et, comme son âme devenait plus tranquille à mesure que l'heure décisive approchait, il revint s'asseoir auprès de Georgina et essaya de parler de leur voyage et de leur avenir, de leur retour et de la félicité qu'ils goûteraient, si Dieu leur accordait de vivre encore longtemps ensemble. Mais Georgina, oppressée, reposait sa tête sur le cœur de son mari; la seule chose qu'elle se sentait tranquille, car les tableaux de Gustave n'étaient point animés comme autrefois, les couleurs en étaient ternes, et son sourire était triste. Enfin il tira de sa poche la lettre pour Rosendal, par laquelle il mandait Hermer. Ceci consola un peu Georgina, car elle avait une confiance sans bornes dans la sagesse et la présence d'esprit de son père.

Lindorm, après avoir joué un instant avec son fils, dit qu'il allait sortir pour prendre l'air et visiter en même temps sa nouvelle plantation. Georgina voulait absolument l'accompagner, mais il refusa, en l'assurant que cette excursion serait trop fatigante pour elle et qu'il serait bientôt de retour. Il essaya en vain

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT du 28 février 1863.

NE JOUONS PAS AVEC LE FEU

TRADUIT DU SUÉDOIS

de M^{me} ÉMILIE CARLEN

10

V.

(Suite.)

— Que la générosité ou la lâcheté te dictent ces paroles, cela ne change rien à la chose. Nous nous sommes profondément offensés l'un l'autre, et le sang doit couler; je ne comprends pas et il me serait impossible de comprendre d'autre réconciliation. Si tu refuses, je te déclare publiquement un lâche, capable de voir un autre homme aux pieds de sa femme, sans oser laver l'affront avec du sang.

— Assez, assez, dit Lindorm avec un geste d'im-

La reproduction est interdite.

au fâcheux état de choses, né dans la politique regrettable de la Prusse. Il faut bien le sâcher; notre gouvernement, d'accord avec l'Angleterre et l'opinion unanime de l'Europe, cherche avant tout à mettre fin aux conflits sanglants des bords de la Vistule, par des recommandations amicales et modérées, de nature à ramener l'Empereur de Russie à des sentiments qui ont toujours eu un grand empire sur son cœur, et qu'il ne s'agit que de faire triompher de préoccupations fâcheuses. Ces sentiments ne peuvent être éteints et le chaleureux appel qui leur est fait déterminera on l'espère encore, une réaction salutaire.

L'attitude de la Prusse mérite à coup sûr des avertissements sévères, et il y a lieu de croire qu'ils ne lui ont pas manqué. Mais, là, aussi, l'action de la France et de l'Angleterre ne doit point dépasser les bornes d'une immixtion légitime. La situation de la France et des autres Etats qui interviennent en ce moment, en faveur des polonais, est bonne: il importe d'y rester.

(Constitutionnel)

Le journal français la Correspondance de Rome dément les notes de M. Odo Russell; il dit qu'il est impossible d'attendre des appréciations vraies d'un agent secondaire, égaré par sa passion contre la suprématie de l'Eglise et contre le rôle actuel de la France.

Au départ du courrier, on se préoccupait très-vivement à Alger, comme dans le reste du pays, du sénatus-consulte qui doit régler prochainement le sort de la colonie. On ne connaissait pas encore le texte de la lettre adressée le 8 février, par l'Empereur au maréchal duc de Malakoff. Un mouvement assez prononcé se déclarait dans la presse locale, et des pétitions nombreuses étaient signées pour exposer au sénat les besoins et les aspirations de l'Algérie. Certaines personnes prétendent que le duc de Malakoff doit se rendre à Paris pour prendre part aux travaux du sénat et notamment à la discussion du texte annoncé.

Nous parlions dernièrement de la compagnie française des cotons algériens formée tout récemment au capital de 25 millions de francs. On nous apprend qu'elle est en pleine voie de réussite, et que les souscripteurs se présentent en grand nombre. Cet heureux début ne nous surprend pas, car la compagnie a des avantages remarquables dans un but pratique et en des circonstances opportunes, cette société a de très-grandes chances de succès. Nous la signalons spécialement à l'attention de nos lecteurs, à ceux surtout que préoccupe la crise cotonnière actuelle, et qui cherchent les moyens d'éviter à l'avenir des calamités semblables.

La pensée d'humanité et de conciliation du gouvernement de l'Empereur n'a pas été comprise à Washington. Le Président Lincoln n'a pas admis nos offres de médiation faites pourtant d'une façon si affectueuse. Le chef du gouvernement de l'Union n'a pas cru devoir suivre la voie qui lui était offerte, parce que d'après lui, la guerre entre le Nord et le Sud ne saurait plus être de longue durée. Nous déplorons cette erreur. Elle peut entraîner, en effet, des conséquences on ne peu plus regrettables pour M. Lincoln lui-même, si l'on tient compte, comme cela est nécessaire, des tendances séparatistes que manifestent déjà les Etats de l'Ouest. Ce mouvement qui grandit chaque jour, forcera bientôt la main du Président, dans des conditions bien moins favorables que celles qui existent aujourd'hui; et les

de prendre congé d'elle gaiement comme d'habitude, il ne put vaincre ses sentiments. Il serra la mère et l'enfant sur son cœur avec une profonde et indicible émotion, fit signe à sa femme de rester et quitta la pièce par un violent effort.

L'inquiétude de Georgina grandit avec une rapidité effrayante; après avoir cherché quelque temps, sans y parvenir, à se tranquilliser par toutes les conjectures imaginables touchant le chagrin de Gustave, elle résolut de le suivre, malgré sa défense. Elle appela vite la bonne, lui confia l'enfant, jeta un manteau sur ses épaules et sortit.

« Le baron a-t-il pris le chemin de la nouvelle plantation? demanda-t-elle à un domestique qui se trouvait dans la cour.

— Non, madame, il est allé dans le parc.

— Dans le parc! répéta-t-elle avec un étrange sentiment. Il était seul, n'est-ce pas?

— Oui, madame la baronne, il était seul; mais le capitaine l'y avait précédé de quelques minutes.

Une lumière affreuse se fit pour Georgina. Elle vola à travers le parc; mais, dans sa poignante anxiété, elle s'égarait. Elle en avait presque atteint la limite, quand un coup de feu retentit à son oreille, puis un second, suivi d'un cri faible et douloureux. Elle s'élança dans cette direction, et, en un clin

de l'Etat de Washington en seront, avant longtemps, à regretter de n'avoir pas mieux accueilli les sages conseils qui leur venaient de la France.

Havas

Revue des Journaux.

MONITEUR.

On écrit de Londres, le 23 février au Moniteur:

« La princesse royale de Prusse est arrivée aujourd'hui en Angleterre avec son plus jeune fils; elle doit y demeurer jusqu'après le mariage de son frère. On attend le prince de Prusse dans les premiers jours de mars.

« Les nouvelles complications qui viennent de surgir en Europe paraissent de nature à augmenter la solidité du cabinet, l'opposition étant de moins en moins disposée à affronter une crise ministérielle dans les conjonctures actuelles. »

LE CONSTITUTIONNEL.

M. Joncières s'exprime ainsi dans le Bulletin du Constitutionnel:

« La réprobation unanime dont la convention entre la Prusse et la Russie est l'objet en Europe, doit, selon nous, complètement rassurer les esprits au sujet de son exécution. Il nous paraît impossible que cette convention ne soit pas abandonnée. Elle a contre elle tous les sentiments généreux, tous les sentiments humains, le droit, la justice, l'équité, et il ne peut se trouver aujourd'hui un gouvernement assez mal injuste pour faire violence à l'opinion publique. La voix qui s'élève en Europe contre la conduite de la Prusse est encore un conseil: le gouvernement prussien ne voudra pas qu'elle devienne une menace. »

LA FRANCE.

La France qualifie moins sévèrement que le faisait naguère le Constitutionnel, la convention du 8 février:

« Sans doute, dit cette feuille, sous la signature de M. Bonnin, la convention qui lie la Prusse et la Russie, est un acte grave, imprudent, regrettable, et ce n'est pas seulement à Paris, à Vienne et à Londres qu'on le regrette peut-être. Mais, enfin, cette convention ne doit pas être considérée comme une barrière qui coupe l'Europe en deux et qui tranche, dès à présent, une situation qui ne saurait être résolue que par une entente européenne. »

PATRIE.

La Patrie a ouvert, hier au soir, une souscription en faveur des blessés polonais et des familles victimes de la guerre. M. Delamarre s'exprime ainsi:

« En tendant une main généreuse aux enfants de cette nation catholique, unie à la France par les doubles liens de la foi et du malheur, nous rendons aux blessés qui souffrent et aux familles sans asile, le courage et l'espérance.

« La bienfaisance publique a répondu en France à l'appel qui lui a été fait en faveur des ouvriers cotonniers. Les dons réclamés par tant de misères ne peuvent être arrêtés par la souscription au profit de la Pologne. Les cœurs généreux ne comptent pas, et riches et pauvres, voudront encore apporter leur offrande.

« La Patrie inscrit pour 1,000 francs. »

LE SIECLE.

Voici en quels termes M. Havin, directeur du Siècle, ouvre lui aussi, une souscription en faveur de la Pologne:

« Quand nous entendons les cris de détresse

d'œil, elle fut sur le théâtre de cette scène sanglante Lindorm nageait dans son sang, la balle l'avait frappé au cœur. Kornelli, agenouillé près de lui, dans une anxiété cruelle, cherchait à bander la blessure. Georgina se précipita vers son mari avec un cri déchirant. Lindorm leva les yeux et parvint avec peine à lui tendre la main; l'infortunée la pressa, sans mot dire sur son cœur en proie à d'indicibles tortures.

« Gustave! mon Gustave! » furent les seuls mots qui s'échappèrent de ses lèvres pâles. Il lui fit signe de se lever et de se placer de façon qu'il pût s'appuyer la tête sur son cœur. Elle obéit, car tant qu'il pouvait encore désirer quelque chose, elle conservait la force de le satisfaire; quand Lindorm se trouva comme il l'avait demandé, un doux sourire erra sur sa bouche. Georgina se pencha vers lui, et leurs lèvres s'unirent dans un long et saint baiser, le baiser d'adieu.

« Oh! quel bonheur que tu sois venue! murmura-t-il; quelle félicité de mourir, sur ton cœur! Pardonne-moi, bien-aimé de mon âme, le chagrin que je t'ai fait! Prie pour ton Gustave... et viens bientôt me rejoindre... bientôt... bientôt! »

Après ces derniers mots, qu'il balbutia avec peine, ses yeux se couvrirent d'un voile. Un faible soupir, un léger serrement de main et l'âme de Gustave Lin-

de ces nobles descendants des héros qui versèrent leur sang pour la France, nous ne pouvons plus leur laisser dire que Dieu est trop haut et la France trop loin; nous devons, petits ou grands, pauvres ou riches, leur transmettre l'expression de nos plus ardentes sympathies pour la résurrection de la nation polonaise; nous devons leur dire que si, en d'autres temps, nos vœux furent stériles, il ne peut plus en être de même, aujourd'hui que les droits de la Pologne sont inscrits dans le nouveau code des nationalités. Unissons-nous donc dans une sainte ligue en faveur de cette cause qui fait palpiter tous les cœurs vraiment français. Il ne s'agit plus de nos vieilles querelles; nous les viderons plus tard. Il s'agit de sauver un peuple, il s'agit de donner à ceux qui se dévoueront à son salut, un loyal concours, pour que la plus grande des iniquités soit réparée, pour que nos arrière-neveux puissent glorifier notre temps, déjà si fertile en grands événements, et se souvenir que par nous, la Pologne, sortie comme l'Italie de son linceul, a recouvré son indépendance, sa liberté, et a repris son rang de grande nation, et d'avant-garde de la civilisation européenne.

Joignant l'exemple au précepte, le Siècle inscrit pour 3,000 francs; le conseil de surveillance pour 400 francs; la rédaction politique et littéraire 500 fr.; l'administration et la composition 250 fr. Total 4,150 francs.

UNION.

L'Union, sous la signature de M. Macshechy, prétend que l'Europe ressemble en ce moment à ces marins qui, lorsque les passagers inexpérimentés ne voient qu'un ciel pur, signalent au loin un petit point noir, qui doit grandir, embrasser le ciel, et se convertir en un violent orage. Parfois il éclate, parfois il passe, s'éloigne et prend une autre direction, par une saute de vent. C'est cette santé que la diplomatie voudrait provoquer, et si elle réussit, elle aura rendu un grand service à ce désir de tranquillité dont le monde est possédé. »

Pour extrait: A. LAYTOU.

Chronique locale.

RECRUTEMENT — Classe de 1862.

L'arrêté préfectoral du 31 décembre 1862, relatif à l'itinéraire pour l'examen des tableaux de recensement et le tirage au sort des jeunes gens dans les divers cantons du département, est modifié comme suit, en ce qui concerne les cantons Nord et Sud de Cahors, Latronquière, Bretenoux, St-Ceré, Figeac (Est) et Figeac (Ouest).

Les jeunes gens de la classe de 1862 des sept cantons énoncés tireront le sort dans l'ordre ci-après:

Arrondissement de Cahors.

Le 5 mars prochain, à 10 heures très-précises du matin, le canton de Cahors (Nord), à la mairie de Cahors;

Le même jour, au même lieu et à une heure très-précise du soir, le canton de Cahors (Sud).

Arrondissement de Figeac.

Le 27 février, à onze heures très-précises du matin, le canton de Latronquière, à la mairie de Latronquière;

Le 28, à dix heures très-précises du matin, le canton de Bretenoux, au prétoire de Bretenoux;

Le 2 mars, à la même heure, le canton de St-Ceré, à la mairie de St-Ceré;

Le 3, à la même heure, le canton de Figeac (Est), à la mairie de Figeac;

Le 4, au même lieu et à la même heure, le canton de Figeac (Ouest).

dorm fut devant le grand juge de nos actions et de nos pensées.

Une demi-heure s'était à peine écoulée, qu'Hermer arriva hors d'haleine. La force d'âme l'abandonna pour la première fois de sa vie, à la vue de la belle et malheureuse Georgina, étendue sans connaissance auprès du corps de son mari; à la vue de Lindorm, son ami et son fils, en Jorai pour toujours.

Il ne revint à lui qu'en voyant Kornelli plongé dans un muet désespoir et fixant sur ce groupe des regards de démence.

« Fuyez, tout est prêt! » lui dit Hermer à voix basse, en se rappelant que Lindorm l'avait prié de protéger le survivant.

Les domestiques s'étaient rassemblés, la consternation était affreuse; Kornelli se laissa machinalement conduire par eux à la voiture. Le vieux cocher, qui avait déjà reçu des instructions secrètes, monta sur le siège; les effets du capitaine furent promptement chargés par les soins de l'intendant; rien ne lui manquait que le repos de la conscience, perdu pour toujours; les chevaux l'emportèrent avec la rapidité de l'ouragan. La nuit était venue; elle régnait aussi dans l'âme de Kornelli.

BOURSES DANS LES LYCÉES. CONCOURS D'AVRIL 1863.

Cahors, le 9 février 1863.

A MM. les Sous-préfets et les Maires du département.

Messieurs, je crois devoir vous rappeler qu'aux termes des instructions ministérielles, insérées au n° 425 du Recueil des actes administratifs de la Préfecture, la Commission chargée d'examiner les candidats aux bourses dans les Lycées doit se réunir du 1er au 15 avril prochain, au chef-lieu du département.

En conséquence, les familles qui désireront faire concourir leurs enfants pour l'obtention de ces bourses, devront faire inscrire leurs demandes, du 15 au 30 mars au plus tard, au secrétariat de la Préfecture, et l'accompagner:

1° De l'acte de naissance de l'enfant;

2° D'un certificat de bonne conduite, délivré par le chef de l'établissement où le candidat a commencé ses études, s'il a déjà suivi des cours primaires et secondaires.

En outre, pour être admis au concours, les candidats doivent avoir neuf ans accomplis et n'avoir pas plus de dix-sept ans.

Les autres conditions et le programme du concours sont indiqués au n° 425 du Recueil et à la page 88 de l'Annuaire du Lot de 1862.

Je vous prie de donner à ces dispositions la plus grande publicité.

Recevez, etc.

Le Préfet du Lot,

Chevalier de l'Ordre impérial de la Légion d'honneur, M^{rs} P. DE FLEURY.

SUPPRESSION DE PASSEPORTS ENTRE LA FRANCE ET L'ESPAGNE.

Cahors, le 10 février 1863.

A MM. les Sous-préfets et les Maires du département.

Messieurs, Son Excellence le Ministre des affaires étrangères vient de faire connaître officiellement à Son Excellence le Ministre de l'Intérieur que le Gouvernement espagnol a, par un décret en date du 17 décembre dernier, dispensé les voyageurs étrangers de la formalité du passeport.

Nos nationaux peuvent donc aujourd'hui se rendre en Espagne sans être porteurs de ce titre onéreux. Mais, en vertu du même décret, le Gouvernement espagnol se réserve de pouvoir réclamer de tout voyageur étranger, soit un livret, s'il est domestique ou ouvrier, soit une pièce quelconque constatant son identité et le but de son voyage. Enfin, les voyageurs qui voudraient être admis à résider en Espagne seront tenus de présenter un certificat d'immatriculation délivré par l'un de nos agents diplomatiques ou consulaires.

En me transmettant ces renseignements, M. le Ministre de l'Intérieur ajoute que le certificat d'immatriculation exigé seulement pour le cas de résidence, pourra être obtenu dans les chancelleries ou consulats français sur la production des pièces suivantes:

1° L'acte de naissance;

2° Un certificat émanant de l'autorité compétente et constatant, d'une part, que l'impétrant a satisfait à la loi du recrutement, et de l'autre, qu'il ne se trouve point sous le coup de poursuites judiciaires.

Le passeport se trouvant dès lors supprimé en faveur de nos nationaux qui se rendent en Espagne, Son Excellence le Ministre de l'Intérieur a décidé qu'à l'avenir les sujets espagnols seront, comme les Anglais, les Suédois, les Belges et les Hollandais, admis à entrer et à circuler en France sur la simple déclaration de leur nationalité.

Recevez, etc.

Le Préfet du Lot,

Chevalier de l'Ordre impérial de la Légion d'honneur, M^{rs} P. DE FLEURY.

Depuis cette soirée, plus d'un hiver a couvert de ses neiges la tombe de Lindorm, plus d'un été y a répandu ses parfums, et Georgina est encore en proie au désespoir dans la solitude d'Engelvik. Ses larmes ne sont point encore taries; mais sa sollicitude pour son fils, portrait de son cher Gustave, lui donne la force de vivre. Elle fixe chaque matin un regard de tristesse sur les grands saules, du cimetière, qui répandent leur ombre protectrice sur la tombe de son mari; chaque soir elle élève un ardent soupir vers le principe de toutes choses et l'auteur de toute délivrance.

Durant plusieurs années, on n'entendait point parler du malheureux Kornelli. Enfin il écrivit à Brant qu'il avait pris du service dans l'armée portugaise; et quelque temps après, une seconde lettre, cette fois d'un de ses compagnons d'armes, annonça à son beau-frère qu'il avait péri en combattant contre les troupes de don Miguel, usurpant le trône de Portugal.

FIN.

Service funèbre pour Mgr l'Évêque de Cahors.

Depuis un mois, le diocèse de Cahors est en deuil, par la mort de son pieux Pasteur, si justement regretté. Le jour de ses obsèques, l'Archevêque métropolitain d'Albi et cinq autres Prélats, une très-grande partie des prêtres du diocèse, tous les représentants des autorités de la ville, et une foule immense de fidèles étaient venus prier auprès de son cercueil et former son cortège funèbre.

Judi, 26 du courant, une autre cérémonie religieuse, appelée encore aux habitants de Cahors la perte de leur Evêque. D'après les prescriptions du Mandement de MM. les Vicaires-généraux-capitulaires, on célébrait, à la Cathédrale, un service solennel, pour le repos de l'âme de Mgr Bardou.

Près de la grande porte du chœur, en face de la chapelle du vénérable Alain, dans laquelle repose aussi le corps du Prélat qu'on vient de perdre, se dressait un majestueux catafalque, rehaussé d'un brillant luminaire. Des draperies noires, parsemées de larmes, couronnaient les stades du chœur. Un trône de deuil avait été préparé pour la cérémonie, sur le côté gauche du sanctuaire. Le trône épiscopal, couvert de tentures noires, portait aussi le deuil du Pontife.

MM. les ecclésiastiques de la ville et plusieurs prêtres venus des environs, occupaient le chœur et le sanctuaire.

La foule des fidèles avait pris place dans la nef, autour du chœur, ou dans les galeries privilégiées. Les communautés religieuses et les établissements d'éducation y étaient représentés. Plusieurs membres des diverses administrations étaient au nombre des assistants.

Mgr Bonamie, archevêque de Calcédoine, présidait à la cérémonie funèbre. La messe a été célébrée par Sa Grandeur. Deux chanoines remplissaient l'office de diacre et de sous-diacre. MM. les vicaires-généraux-capitulaires et les membres du chapitre assistaient le Prélat, dans les diverses cérémonies prescrites par le pontifical.

A l'occasion de ce service religieux, qu'on vient de célébrer pour le Pontife qui n'est plus, nous ne pouvons nous empêcher de proclamer ici que le clergé comme les fidèles, comprennent plus que jamais, le grand vide que laisse cette perte, naguère inattendue. Le vertueux Prélat avait consacré ses travaux et sa vie aux intérêts spirituels de ses diocésains. Son épiscopat a été rempli de bonnes œuvres, de sages réformes, de pieuses institutions, dont les heureux effets dureront encore longtemps après lui.

Le public est touché surtout de ses dispositions testamentaires. Mgr Bardou a donné la plus grande partie de sa fortune à son diocèse, en instituant les deux séminaires diocésains ses héritiers universels. Il ne laisse à sa famille que des dons de très-mince valeur, qui ne sont pour ainsi dire que des souvenirs. Ce testament, marqué d'un caractère éminemment religieux, est le digne couronnement d'une vie apostolique.

Par arrêté ministériel, en date du 13 de ce mois, M. Fournel, inspecteur général des mines, est chargé de l'inspection de la division minéralogique du Sud-Ouest, en remplacement de M. Blavier, appelé à un autre service.

VILLE DE CAHORS

FÊTE DE CHARITÉ

Au profit du bureau de Bienfaisance de la ville de Cahors et des ouvriers cotonniers.

Le 12 mars, jour de la Mi-Carême, une Grande Cavalcade dans l'après-midi, avec Chars Allégoriques, l'Orphéon et la Société de Ste-Cécile prêteront leur concours. Le soir, Retraite aux Flambeaux et Promenade travestie.

GRAND BAL PARÉ

A la Salle de Spectacle.

On n'admettra que les personnes invitées.

Prix d'entrée du Bal : 3 francs.

Une liste est ouverte à la Mairie de Cahors, pour recevoir l'adhésion des personnes qui voudront faire partie de la Cavalcade. — Cette adhésion n'engage à aucune contribution financière, mais il est essentiel qu'elle soit donnée avant le jeudi 5 mars, et qu'elle soit accompagnée de l'indication du costume, qui devra être agréé par la Commission. On devra faire connaître, en même temps, si l'on veut figurer à la Cavalcade, à pied, à cheval ou en voiture, et désigner les moyens de locomotion dont on peut disposer.

Les personnes étrangères à la ville sont priées d'envoyer ces indications, à M. Bernard d'Armagnac, secrétaire de la Commission.

Les frais généraux de la Cavalcade seront couverts par une souscription à laquelle chacun

est prié de prendre part. Les fonds seront versés entre les mains de M. le capitaine Sourdrille, trésorier de la Commission, rue Feydel.

On nous a présenté, ce matin, un enfant mâle, de 14 mois, vrai phénomène, qui pesait, à sa naissance, 25 kil., et qui en pèse aujourd'hui 40. Le corps de cet enfant est extraordinaire de grosseur. Quoique parfaitement proportionné. Sa taille dépasse celle des enfants ordinaires à cet âge. *Alicie* (c'est le nom de l'enfant) promet d'être de bonne heure un hercule sans pareil, si Dieu lui prête la vie.

A côté de cet enfant-phénomène on est obligé de regarder en quelque sorte comme des phénomènes les parents eux-mêmes.

La mère est une petite femme délicate de formes, qui n'a cessé de travailler durant sa grossesse, et qui a voulu nourrir son enfant. Le père est d'une taille ordinaire.

CAISSE D'ÉPARGNE DE CAHORS.

Séance du 22 février 1863.

11 Versements dont 3 nouveaux... 1,310 »
6 Remboursements dont 5 pour solde. 1,336 28

TAXE DU PAIN — 25 octobre 1862.

1^{re} qualité 35 c., 2^e qualité 32 c., 3^e qualité 29 c.

TAXE DE LA VIANDE. — 12 mars 1862

Bœuf: 1^{re} catégorie, 1^{er} 15^c; 2^e catégorie, 1^{er} 05^c.
Taureau ou Vache: 1^{re} catég., 95^c; 2^e catég., 85^c.
Veau: 1^{re} catégorie, 1^{er} 30^c; 2^e catégorie, 1^{er} 20^c.
Mouton: 1^{re} catégorie, 1^{er} 25^c; 2^e catégorie 1^{er} 15^c.

Pour la chronique locale: A. LAYTOU.

Nouvelles Étrangères.

(Correspondances Havas et Bayvet).

POLOGNE.

Les troupes russes, dit le *Czas*, ont commis à Miechow et à Oykow des cruautés que la plume se refuse à retracer. La seconde de ses deux villes n'est plus qu'un monceau de cendres dans lesquelles apparaissent çà et là des cadavres carbonisés. Les russes ont en outre incendiés plusieurs villages. Ils se sont adjoint une bande salariée de paysans qui se livrent au pillage.

On annonce le suicide du colonel qui commandait le corps russe composé de 900 hommes de la garde envoyés de Varsovie, et de quelques détachements d'infanterie expédiés vers la rivière de Pilitza. Ce généreux officier se serait donné la mort pour ne pas avoir à remplir l'ordre qu'il avait reçu de mettre à feu et à sang toutes les localités où il trouverait des insurgés.

L'insurrection augmente en Lithuanie. De nombreuses bandes ont paru dans le gouvernement de Grodno; elles ont occupé Ponary. Des combats ont été livrés à Oszmany, Lida, Pruszany, Yezorynki, avec des détachements bien organisés.

De nouveaux corps d'insurgés, venant de Przedborze, se sont dirigés vers Kielce.

Les prussiens continuent d'arrêter.

La *Gazette de Silésie*, sous la date de Kattowitz, 24, annonce qu'un combat de huit heures a eu lieu près de Kutno. Les russes ont été obligés de céder; ils se sont retirés sur la frontière prussienne.

Des familles Polonaises continuent d'arriver.

Les russes sont près de Siewiez, Langiewicz marche à leur rencontre afin d'occuper le chemin de fer et la frontière de l'Ouest.

— On lit dans la *France*:

Nous recevons des détails intéressants sur les événements de Pologne.

Le gouvernement provisoire qui, sans paraître officiellement, dirige avec beaucoup d'unité les affaires politiques et militaires, vient de conférer à Langiewicz le titre de commandant supérieur des forces insurrectionnelles dans le sud.

Ce jeune chef, qui est né dans le duché de Posen, a servi autrefois dans l'artillerie prussienne. Il est instruit, actif, intelligent et doué d'un grand courage. Il a été professeur d'art militaire dans une des écoles polonaises établies à l'étranger.

Il a, auprès de lui, comme chef d'état-major, un de ces anciens compatriotes qui a servi autrefois en France dans la légion étrangère, qui était au siège de Sébastopol, et qui porte la croix de la Légion d'honneur et la médaille de Crimée.

Langiewicz est à la tête d'un corps de 4,000 hommes, partagé en huit légions, commandées par des chefs qui ont en lui la plus grande confiance. Chaque légion comprend cinq compagnies.

Tous ces corps agissent ou ensemble ou isolément, selon les circonstances et les ordres qu'ils reçoivent. Ils sont bien armés et ont des vivres.

Langiewicz, jusqu'ici, a pris pour théâtre de ses opérations l'Etat de Sandomir, province voisine de la Gallicie, qui renferme de grands bois et qui est favorable à la guerre de partisans.

Indépendamment du corps principal que nous venons de décrire, Langiewicz a sous ses ordres d'autres corps isolés composés de volontaires qui se sont organisés d'eux-mêmes.

En général, Langiewicz est tenu très au courant des mouvements des russes, et il a, jusqu'ici, été presque toujours assez heureux pour se trouver supérieur en forces aux détachements ou aux corps qu'il attaquait.

A. Renaud.

ITALIE.

A Naples, les manifestations garibaldiennes reviennent encore. Les étudiants sont les premiers et parcourent la rue de Tolède aux cris de: *Vive la Pologne! Vive Garibaldi!* Une autre manifestation a eu lieu au théâtre St-Charles. On assure qu'une troisième manifestation doit se produire, et que le général Lamarmora prend des dispositions pour s'y opposer.

Le parti républicain relève la tête et les portraits d'Orsini sont de nouveau appendus dans les vitrines de marchands de papiers.

Le brigandage est toujours très considérable dans la province de la Basilicate. Le fameux chef de brigands Pilone, ayant appris que la Duchesse de Gènes était arrivée, aurait arrangé sa bande pour qu'elle eût à s'emparer de cette auguste personne.

Il arrive tous les jours, à Rome, de jeunes hommes qui sont partis de l'Ombrie comme réfractaires.

— Depuis que nous sommes entrés en carême, Rome ne fournit pas de nouvelles dignes d'être constatées.

On parle encore du carnaval et de la pression que la proclamation du soi-disant comité national a exercée sur la classe riche de la population; car ce sont les riches, et particulièrement les nobles, qui se sont abstenus de fréquenter le Corso.

On parle toujours du théâtre Alibert, et l'on veut croire que l'incendie n'a point été accidentel. Le Saint-Père, informé des pertes que cet incendie a fait subir à la compagnie dramatique Chiarini, lui a envoyé une somme à titre de secours et a permis que, pendant le carême on donnât dans les théâtres des concerts au bénéfice des familles appartenant à cette pauvre compagnie.

A Rome, durant le carême, tous les théâtres sont fermés; les concerts seulement sont autorisés.

— M. le général comte de Montebello, ayant été informé que le capitaine commandant la gendarmerie française avait fait des reproches publics aux trois gendarmes pontificaux qui, le jeudi-gras, ont tiré l'épée contre la foule, lui a ordonné de se rendre chez le capitaine des gendarmes pontificaux et de lui faire ses excuses. Ce capitaine doit même rentrer en France. M. Morris, le nouveau commandant de la gendarmerie française à Rome, est arrivé avec des instructions particulières de son gouvernement.

— Le Saint-Père, le premier jour de carême a assisté aux offices dans la chapelle Sixtine: mais il n'a pas ordonné les cendres aux assistants afin de ne se pas trop fatiguer. Il est encore un peu souffrant.

— Les lettres de Rome, du 21, portent que le consistoire pour la promotion de divers cardinaux est définitivement fixé au 16 mars.

— Les lettres de Naples, du 21, disent qu'une démonstration Garibaldienne, en faveur de la Pologne, devait avoir lieu le soir même. Le général Lamarmora prenait des mesures pour le maintien de l'ordre.

— On écrit de Florence que le préfet de cette ville, informé que des Mazziniens se proposaient d'insulter publiquement les amis du pouvoir, avait pris des précautions en conséquence.

AMÉRIQUE.

Le *Herald* dit que le général Mac Clellan sera probablement rappelé bientôt au commandement de l'armée du Potomac.

On ne s'attend à rien d'important à Wicksburg tant que le canal ne sera pas terminé.

Les fédéraux disent que les rapports des confédérés, sur les combats devant Charleston, étaient exagérés. Le blocus n'aurait jamais été levé. Tout se serait borné à une attaque dirigée par deux navires confédérés contre deux canonnières de l'Union, lesquelles auraient éprouvé quelque dommage. Les deux navires confédérés sont rentrés à Charleston sans avoir fait aucune prise.

Pour extrait: A. LAYTOU.

Paris.

27 février.

On attend avec impatience, dans le monde des affaires et de la politique, la réponse de M. de Bismark à la note de M. Drouyn de Lays.

Quant à la Russie, ses dispositions à l'égard de la Pologne, en dehors bien entendu du rétablissement complet de l'ordre, ne cesseraient pas d'être favorable à l'émancipation administrative du pays.

— Il y a eu aujourd'hui séance générale au sénat. La pétition polonaise remise avant-hier à M. le président Troplong était fort commentée.

— Nous croyons pouvoir démentir le bruit d'un prochain voyage à Paris de l'Empereur de Russie. Il est aussi inexact que M. le duc de Morny soit chargé d'une mission politique à Berlin.

— On assure que les cabinets de Paris, de Londres et de Vienne sont tombés d'accord sur un ensemble de propositions, à soumettre aux gouvernements de Prusse et de Russie relativement à la Pologne.

— Un certain nombre de jeunes gens appartenant pour la plupart à la population parisienne, se sont dirigés sur la Prusse et l'Autri-

che afin d'aller offrir leur concours à l'insurrection polonaise. Il paraît que le gouvernement de Berlin a pris des mesures pour interdire à ses volontaires l'entrée sur le territoire Polonais.

— L'information judiciaire se poursuit à l'occasion de l'article sur l'industrie cotonnière publié, il y a quelques jours, dans l'*Opinion Nationale*. Le gérant et l'imprimeur du journal, ainsi que M. Noël, auteur de l'article incriminé sont inculpés d'excitation au mépris ou à la haine des citoyens les uns envers les autres et de publication de fausses nouvelles.

Pour extrait: A. LAYTOU.

Faits divers.

Institution préparatoire, dirigée

par M. Lorioi, 49, rue d'Enfer, Paris. La 1^{re} Division comprend l'École de marine; la 2^e, les candidats aux Ecoles Polytechnique, Militaire et Centrale. Dans le but d'assurer de bonne heure l'admission des élèves, en les initiant le plus tôt possible aux épreuves des concours, de nouveaux cours seront ouverts le 13 avril prochain, en même temps que ceux du second semestre.

— Une scène douloureuse, rapportée par un journal de Charleroi, vient de marquer, en cette ville, les opérations du tirage au sort des miliciens de l'année. Un jeune homme de Roux, avant d'entrer dans la chambre fatale, avait donné sa chaussure à tenir à sa jeune sœur, qui l'attendait sur le seuil. Succombant à l'émotion, la pauvre fille est tombée en faiblesse. Une pâleur livide s'est répandue sur ses joues: on a cru un instant qu'elle était morte. Ce n'est qu'après une demi-heure de soins intelligents qu'elle a paru reprendre un peu ses sens. Mais en vain son frère l'a-t-il embrassée, en vain lui a-t-il crié dans l'oreille qu'il n'était pas tombé; ce mensonge de la tendresse fraternelle (car c'en était un), n'a pas eu d'écho chez la pauvre enfant. On a dû la transporter à l'hôpital.

Pour extrait: LAYTOU.

BULLETIN COMMERCIAL.

VINS ET SPIRITUEUX.

Bordeaux, 24 février.

Eaux-de-vie d'Armagnac, 52 degrés, 88-50; 3/6 du Languedoc, 88 degrés, 88 fr.; 3/6 fin, première qualité, 90 degrés, 69 fr.; tafia, 50 à 60 fr.

Paris, 22 février.

Les alcools du Nord ont éprouvé une baisse très-sérieuse; le disponible et le courant de mois ont été payés 59 fr. Le 3/6 du Midi se maintient à 95 fr. l'hect. Le tout à l'entrepôt.

En voyant une baisse aussi sensible sur l'alcool du Nord, on se demande avec raison à quoi a servi l'association des distillateurs. De deux choses l'une, ou les cours, si long-temps maintenus de 66 à 67 fr., étaient fictifs, ou le cours de 59 fr. est le fait de la spéculation contre laquelle l'association a été formée. Selon nous, on a pu, pendant deux mois, maintenir les cours parce que l'abondance du produit fabriqué ne dépassait pas les besoins; mais devant une exubérante fabrication qu'on était impuissant à centraliser, la vérité s'est fait jour en raison d'un vieil axiome commercial que la grande quantité de marchandise amène la baisse comme la trop rareté provoque la hausse. La question de rémunération en dehors, l'association a montré son impuissance; nous verrons ce que l'avenir nous réserve; mais il est suffisamment démontré par les faits que si l'on avait laissé aux cours suivre naturellement leur voie naturelle, on ne se serait pas maintenu à 67 fr. outre mesure, et l'on aurait ainsi évité peut-être la chute à 59 fr.

Les eaux-de-vie se traitent, à l'entrepôt, pour les besoins journaliers de la consommation, à des prix assez bien soutenus, mais avec peu et même très-peu d'affaires pour l'exportation.

Dans l'Ouest, les marchés de production ont des prix bien tenus, mais comme à Paris les affaires sont limitées; toutefois, les détenteurs de marchandise font bonne contenance.

Les vins restent dans la même position. A Bercy et à l'entrepôt la vente est régulière pour la consommation de détail, mais il n'y a que peu de mouvement avec la province ou l'étranger.

Dans les différents vignobles de la Bourgogne, de l'Orléanais et de la Loire, les prix sont très fermement soutenus.

Le Bordelais est un peu plus calme. Quelques chais ont été traités à Paulliac de 4,050 à 4,200 fr.; à Saint-Estèphe on a payé 950 à 1,150 fr. Dans le bas Médoc on a traité des vins de la dernière récolte de 425 à 500 fr.; des vins vieux ont obtenu 700 à 800 francs.

(Moniteur agricole de Bordeaux.)

Théâtre de Cahors.

Dimanche, 1^{er} mars 1863.

LA DAME BLANCHE

Opéra-comique en 3 actes.

LA FILLE BIEN GARDÉE

Vaudeville en un acte.

LAS AUCOS DEL THOUMAS DE MOUNTCUQ
Vaudeville en un acte.

CENT MILLE FRANCS A GAGNER POUR 25 CENT.

Chez les libraires, les débiteurs de tabac, etc. (de notre ville et de toutes les autres villes de la France), on peut, dès aujourd'hui, se procurer les billets à 25 c. de la *Nouvelle Grande Loterie* qu'annoncent les journaux de Paris. — loterie très-importante (gros lot 100,000 fr.) qui, pour 25 c., fait gagner, parmi ses 275 lots en espèces, un gros lot de 100,000 fr. — Montant total des lots déposés, avant le premier tirage, à la *Banque de France*, et tirages publics, sous la surveillance de l'Autorité, à Paris, à l'*Hôtel-de-Ville*. (Les personnes désireuses de s'occuper du placement de ces Billets sont priées d'écrire au Directeur du *Bureau-Exactitude*, rue Rivoli, 68, Paris. — *immédiatement*, — car il n'y aura plus de billets dans très-peu de jours.)

MERCURIALE GÉNÉRALE DU DÉPARTEMENT,

DE LA 1^{re} QUINZAINE DE FÉVRIER.

	Phectolitre.	le quintal métrique.
Froment....	22 ^l 42	28 ^l 40
Méteil.....	48 83	25 74
Seigle.....	45 01	20 51
Orge.....	45 75	26 29
Sarrasin....	10 62	17 20
Mais.....	12 98	18 24
Avoine.....	8 33	18 68
Haricots....	20 87	25 78

PAIN (prix moyen).

1^{re} qualité, 0^l 35; 2^e qualité, 0^l 31; 3^e qualité, 0^l 28.

Mercuriale des marchés aux bestiaux pour la 1^{re} quinzaine de février.

	Amenés.	Vendus.	Poids moyen.	Prix moyen du kilog.
Bœufs.....	47	47	398 k.	0 ^l 68
Veaux.....	80	80	89 k.	0 ^l 75
Moutons....	280	280	35 k.	0 ^l 57
Porcs.....	71	71	168 k.	1 ^l 20

VIANDE (prix moyen).

Bœuf 1^l 07; Vache 0^l 73; Veau 1^l 49; Mouton, 1^l 19.
Pore, 1^l 48.

BULLETIN FINANCIER.

BOURSE DE PARIS.

	26 février 1863.	Hausse.	Baisse.
Au comptant :	Dernier cours.		
3 pour 100	69 55	»	» 20
4 1/2 pour 100.....	98 50	»	»
27 février.			
Au comptant :			
3 pour 100.....	69 55	»	»
4 1/2 pour 100.....	98 50	»	»
28 février.			
Au comptant :			
3 pour 100.....	69 85	» 30	»
4 1/2 pour 100.....	98 50	»	»

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Naissances.

26 février. Paulus (Marie-Jeanne-Lucie), rue de la Liberté.

Décès.

27 — Verdier (Angélique), 18 mois.
— Enfant du sexe féminin, présenté sans vie des époux Terry et Despeyures,
28 — Besse (Etienne), cultivateur, 64 ans, à la Marchande.

Pour tous les articles et extraits non signés : A. LAYTOU.

DÉPARTEMENT DU LOT.

Arrondissement de Cahors.

Commune de Catus.

Publication du Plan parcellaire.

Chemin vicinal ordinaire de deuxième classe, numéro 7, de Catus à Terrie.

EXPROPRIATION

POUR CAUSE D'UTILITÉ PUBLIQUE.

AVIS AU PUBLIC

Le Maire de la commune de Catus donne avis que le plan parcellaire des terrains à occuper par le chemin vicinal ordinaire de deuxième classe, numéro 7, de Catus à Terrie, présenté par Monsieur l'Agent-Voyer en chef du département du Lot, en exécution de l'article 4 de la loi du 3 mai 1836, et qui a été déposé ce jourd'hui, au Secrétariat de la Mairie, et qu'il y restera pendant huit jours francs au moins, du 1^{er} au 10 mars, conformément aux prescriptions de l'article 5 de la même loi.

On pourra prendre connaissance dudit plan, sans déplacement, pendant le délai de la publication; et les personnes qui auraient à réclamer contre sa teneur sont invitées à présenter dans le même délai, leurs réclamations par écrit, ou à venir les faire verbalement à la Mairie.

Fait à la Mairie de Catus le 27 février 1863.

Le Maire,

Signé : CAVIOLE.

M^{gr} J.-J.-D. BARDOU

ÉVÊQUE DE CAHORS

SA VIE ET SA MORT

Avec le portrait de Mgr. : Prix : 60 c.

En vente au Bureau du Journal du Lot, et chez tous les Libraires de Cahors et du département

TAPISSERIE ET PASSEMENTERIE

RIVIÈRE

à Cahors, rue de la Préfecture, n° 8

Grand assortiment de papiers peints, à 3, 4 couleurs, à 35, 40, 45, 50 c. le rouleau, jusqu'aux prix les plus élevés, les papiers fins seront vendus à un rabais considérable.

Lesieur RIVIÈRE se charge d'exécuter toute commande d'ameublement qu'on voudra bien lui faire.

NOUVEAU SERVICE DIRECT de Cahors à Toulouse

Par Lalbenque, Puylaroque, Caussade, Montauban et Fronton.

L'entreprise RAYMOND, BRUGIDOU et C^e. a l'honneur d'informer le public qu'à partir du 1^{er} mars prochain, elle établit un nouveau Service direct de Cahors à Toulouse, dont les heures de départ et d'arrivée auront lieu, tous les jours, comme suit :

Départ de Cahors, à 10 heures du soir. — Arrivée à Toulouse, à 8 heures du matin. — Départ de Toulouse, à 7 heures du matin. — Arrivée à Cahors, à 5 heures du soir.

Les Bureaux restent établis comme par le passé, savoir :

- Cahors, sur les Fossés, maison Villés. — Demeaux, directeur.
- Caussade, chez M. Brugidou.
- Montauban, sur la place de la Cathédrale.
- Toulouse, rue des Balances, n° 43.

L'Entreprise RAYMOND, BRUGIDOU et C^e. voulant justifier la confiance dont le commerce l'a honorée jusqu'à ce jour, ne négligera rien pour le satisfaire. Le public trouvera, chez elle, un redoublement de zèle dans la célérité, sécurité, et exactitude de son service; et ses employés se feront un devoir de se rendre utiles et agréables à MM. les voyageurs et commerçants.

Un Service ACCIDENTEL est en outre établi entre la Gare d'Assier et Cahors, par Marciilhac, Cabrerets, St-Géry. — Départ d'Assier, les jours pairs, après le passage du train de neuf heures du matin. — Arrivée à Cahors, à 2 heures du soir. — Départ de Cahors, les jours impairs, à 1 heure du soir. — Arrivée à Assier, pour le train de 8 heures du soir. Très-incassamment, un service régulier sera établi. — Une affiche donnera de plus amples renseignements.

Le propriétaire-gérant, A. LAYTOU.

A VENDRE

Un costume complet et tout neuf de **COMMISSAIRE DE POLICE**
Habit, Gilet, Pantalon, Chapeau, Echarpe et Epée.
S'adresser au Bureau du Journal.

ANNEE GODINAUD fils, ANNEE

GALERIE FONTENILLE, A CAHORS.

Bel assortiment de PIANOS NEUFS des meilleurs facteurs de Paris.

VENTE AVEC GARANTIES

Harmoniums et Pianos D'OCCASION

Vente, échange et locations à des prix modérés.
Vente et réparations d'instruments. — Accords de pianos.

Librairie classique et religieuse. — Musique et fournitures de bureau.

BAYLES J^{NE}

A l'honneur de prévenir le public qu'on trouvera chez lui un bel assortiment de lunettes de myope et de presbïte en verre, cristal; blancs et colorés des meilleures fabriques de Paris; baromètres, thermomètres, longues-vues, lorgnons, stéréoscopes, épreuves et articles d'arpenteur.

A VENDRE

1^o Un Billard

avec tous ses accessoires,

2^o GRANDES VITRINES
pour magasin,

3^o UN COMPTOIR EN BOIS DE NOYER

S'adresser à M. Bergues, menuisier, rue de la Daurade, à Cahors.

PATE DE GEORGE
D'EPINAL
BONBON PECTORAL
à la Régisse
RECONNU PAR
MÉDAILLE D'OR
M. GEORGE
1845
ET AUTRES
25 ANNÉES
DE SUCCÈS

EFFICACE
Rhumes
Enrouements
Catarrhes laryngés
IRRITATIONS DE LA
VOIX

CONTRA LES
MÉDAILLE
d'Argent
M. GEORGE
1845
FOITRINE

FABRIQUE
A PARIS
28 RUE TAITBOUT 28
CHAUSSEE D'ANTIN
TOULOUSE

MAUX DE GORGE
INFLAMMATIONS DE LA BOUCHE
PASTILLES DE DETHAN
au sel de BERTHOLLET
(Chlorate de potasse)

Unique remède contre les maux de gorge et les inflammations de la bouche. Elles rendent la souplesse au gosier, la fraîcheur à la voix, corrigent la mauvaise haleine, détruisent l'irritation causée par le tabac, et combattent les effets si désastreux du mercure.

OPIAT DE DETHAN
Dentifrice au sel de Berthollet
Recommandé aux personnes dont les dents se déchaussent et s'ébranlent, dont les gencives saignent, et à celles qui font usage du mercure. Il entretient la blancheur des dents.

ÉLIXIR, POUDRE DE DETHAN
Dentifrices au sel de Berthollet
Parfum et saveur agréables, hygiène parfaite, telles sont les qualités de l'Élixir et de la Poudre dentifrices pour la toilette de la bouche; ils s'emploient conjointement.

DÉPÔTS :
A Paris, rue du Faub.-St-Denis, 90.
A Cahors, chez M. Duc, pharmacien.

LE PHÉNIX

COMPAGNIE FRANÇAISE D'ASSURANCES SUR LA VIE
SOCIÉTÉ ANONYME ÉTABLIE A PARIS, RUE DE PROVENCE, N° 40.

La Compagnie du PHÉNIX, ASSURANCES SUR LA VIE, fondée sous la forme anonyme, au capital de QUATRE MILLIONS de francs, est dirigée par le même conseil que la Compagnie du PHÉNIX, ASSURANCES CONTRE L'INCENDIE.

OPÉRATIONS DE LA COMPAGNIE.

Dots des enfants. — Associations mutuelles pour tous les âges, ouvertes pour 7, 10, 13, 16 et 19 ans de durée.
Assurances pour la vie entière, avec participation d'un Capital payable à la mort de l'Assuré. — Assurances temporaires. — Contre-Assurances. — Assurances au profit du Survivant désigné.
Rentes Viagères immédiates, — différées, — sur deux têtes, avec ou sans réduction, aux taux les plus avantageux.
S'adresser à M. Gobert, agent-général, à Cahors, maison du Palais-National, Boulevard sud-est.